



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21883
16 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

**LETTRE DATEE DU 16 OCTOBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEIT AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué émanant du Congrès populaire koweïtien, qui s'est tenu à Djedda (Arabie saoudite) du 13 au 15 octobre 1990, et auquel ont participé toutes les forces politiques et économiques et tous les courants de pensée koweïtiens. Les participants ont de nouveau condamné l'agression et l'occupation du Koweït par l'Iraq en rappelant le caractère fallacieux des allégations irakiennes visant à justifier cette invasion et en soulignant l'unité et la cohésion du front national koweïtien derrière, sous la direction légitime du Gouvernement de S. A. cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(signé) Mohammad A. ABULHASAN

Annexe

Communiqué final du Congrès populaire koweïtien, tenu
du 13 au 15 octobre 1990, à Djedda (Arabie saoudite)

Grâce soit rendue à Dieu et que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur Mohammad, les siens et ses compagnons.

Le Très Haut a dit :

"Toute autorisation de se défendre est donnée à ceux qui ont été attaqués parce qu'ils ont été injustement opprimés - Dieu est puissant pour les secourir - et à ceux qui ont été chassés injustement de leurs maisons, pour avoir dit seulement : 'Notre Seigneur est Dieu!' Si Dieu n'avait pas repoussé certains hommes par d'autres, des ermitages auraient été démolis, ainsi que des synagogues, des oratoires et des mosquées où le nom de Dieu est souvent invoqué. Oui, Dieu sauvera ceux qui l'assistent. Dieu est, en vérité, fort et puissant."

Nous, fils du peuple koweïtien, représentant tous les segments de la société et l'ensemble des entités officielles et locales du pays ainsi que ses institutions nationales, réunis au Congrès populaire koweïtien, tenu à Djedda (Arabie saoudite) du 13 au 15 octobre 1990, sous l'égide de l'émir du Koweït, S. A. cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah, en réponse à l'appel de S. A. le Prince héritier et Premier Ministre, le cheikh Saad al-Abdullah al-Salim al-Sabah, sous la devise "la libération : notre mot d'ordre, notre voie, notre objectif",

Ayant passé en revue les événements survenus aussi bien à l'intérieur de notre patrie bien-aimée que sur la scène arabe et internationale depuis le 2 août 1990, date à laquelle le régime iraquien a lancé une agression perfide contre l'Etat du Koweït et occupé l'ensemble de son territoire avant d'annoncer sa décision arbitraire de l'annexer par la force,

Ayant entendu l'allocution d'ouverture de S. A. l'émir, la déclaration de S. A. le Prince héritier et Premier Ministre et la déclaration prononcée au nom des participants par M. Abd Al-Asiz Hamd Al-Sagr, qui ont été toutes adoptées à l'unanimité comme documents officiels et qu'il est à espérer qu'elles serviront de plan d'action gouvernemental,

Nous avons décidé à l'issue des débats que nous avons tenus ce qui suit :

1. Nous déclarons solennellement que nous refusons catégoriquement l'occupation de notre patrie, le Koweït, par le régime iraquien et que nous la condamnons comme étant une agression criminelle contre le Koweït, indépendant et souverain, membre de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation des Nations Unies et de toutes les autres organisations internationales, en violation flagrante de toutes les conventions et lois internationales, en particulier le Pacte de la Ligue des Etats arabes et la Charte des Nations Unies.

2. Nous déclarons solennellement que toutes les allégations et prétentions avancées par le régime iraquien pour justifier le crime qu'il a perpétré en envahissant et en occupant l'Etat indépendant du Koweït sont fallacieuses et mensongères, et réaffirmons notre refus total de ces allégations et prétentions démenties par les faits et l'histoire.

3. Nous déclarons solennellement que nous condamnons avec indignation les massacres, la répression, les tortures et la terreur, crimes perpétrés par les forces du régime iraquien contre des civils innocents et sans défense. Koweïtiens et ressortissants d'Etats frères et amis, femmes et enfants compris, ainsi que les actes de vandalisme commis par les forces d'occupation contre les maisons de Dieu et les actes de pillage qui se sont étendus jusqu'aux hôpitaux et aux écoles, et lançons un appel aux peuples du monde entier pour qu'ils réprouvent et condamnent ces pratiques inhumaines.

4. Nous déclarons solennellement notre attachement au système de gouvernement que notre peuple s'était choisi et qui a été accepté par les générations successives et réaffirmons l'unité du peuple koweïtien tout entier - hommes et femmes, vieillards et enfants - sous la direction légitime de notre émir, cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah, et de S. A. le Prince héritier, cheikh Saad al-Abdullah al-Salim al-Sabah.

5. Nous nous engageons devant Dieu et devant tous les fils de notre peuple qui résistent dans notre Koweït bien-aimé ou qui luttent à l'extérieur à faire de la libération du Koweït et du retour au Koweït notre objectif, l'émir étant notre chef, la lutte notre voie, l'unité nationale notre arme et la mort pour la cause de Dieu la plus haute de nos espérances, jusqu'à ce que Dieu nous apporte la victoire et que nous ayons nettoyé notre patrie de la souillure des agresseurs.

6. Nous saluons la résistance de nos fils dans notre Koweït bien-aimé et la lutte héroïque qu'ils mènent contre les forces d'occupation scélérates, combat dont nous sommes avec le monde entier les témoins admiratifs. Nous saluons leur sacrifice qui nous montre la voie de la libération et leur affirmons qu'ils ne sont pas seuls à faire front à l'agresseur iraquien, que nous nous tenons tous unis derrière eux avec à nos côtés l'ensemble des pays épris de paix qui réprouvent l'agression et nous soutiennent en déployant leurs troupes pour nous prêter main forte dans notre lutte de libération nationale afin de repousser les envahisseurs et de chasser les agresseurs, authentifiant ce qu'a dit le Très Haut : "O vous qui croyez! Soyez patients! Encouragez-vous mutuellement à la patience! Soyez fermes! Craignez Dieu! Peut-être serez-vous heureux!"

7. Nous lançons un appel aux dignes fils du Koweït qui se trouvent à l'extérieur de notre patrie bien-aimée pour qu'ils contribuent, chacun selon ses capacités et ses compétences, à libérer notre patrie et à chasser l'envahisseur ennemi hors de nos demeures.

8. Nous déclarons solennellement que le peuple koweïtien sera toujours, avec l'aide de Dieu, une même famille unie et soudée dont les membres s'aiment et se respectent et sont solidaires les uns des autres dans la fortune comme dans l'adversité et qui, quelle que soit leur divergence de vues et d'opinions, sont toujours mus de ce même esprit de famille, car l'amour du Koweït les réunit et la fidélité et la loyauté au Koweït les rassemblent et les font parler d'une même voix.

9. Nous déclarons solennellement que la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Koweït ne sauraient faire l'objet d'aucun marchandage ni d'aucune négociation et réitérons notre refus catégorique de tout règlement qui n'assurerait pas la pleine application des résolutions de la Conférence

extraordinaire arabe au sommet qui s'est tenue au Caire le 10 août 1990 et des résolutions du Conseil de sécurité qui ont toutes condamné l'agression iraquienne contre l'Etat du Koweït indépendant et son annexion par la force, exigé le retrait des forces irakiennes sans condition de tous les territoires koweïtiens et exigé le rétablissement des autorités légitimes du Koweït.

10. Nous lançons un appel à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées, au Comité international de la Croix-Rouge, à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, aux sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à Amnesty International, à la Ligue des droits de l'homme et à toutes les organisations humanitaires internationales pour qu'ils n'épargnent aucun effort pour faire pression sur le régime iraquien de façon à atténuer les souffrances et les épreuves terribles que font subir les forces d'occupation aux citoyens koweïtiens et aux résidents étrangers. Nous prions ces organisations de prendre les dispositions nécessaires pour envoyer sur place des représentants en vue d'assurer la protection des citoyens koweïtiens et des résidents étrangers contre la brutalité, la terreur et les atrocités des forces d'occupation irakiennes.

11. Nous demandons au Conseil de sécurité et à la communauté internationale d'agir aussi rapidement que possible pour mettre fin aux mesures irakiennes visant à détruire l'identité politique du Koweït, à oblitérer son histoire, à le faire disparaître en tant qu'entité nationale et culturelle et à modifier sa composition démographique en forçant les Koweïtiens à quitter leur pays et en les remplaçant par des étrangers qui se sont installés dans leurs maisons.

12. Nous demandons au Conseil de sécurité d'adopter une résolution qui autoriserait la communauté internationale à user des moyens dont elle dispose pour faire appliquer les résolutions du Conseil visant à assurer le retrait des forces d'occupation irakiennes du Koweït et le rétablissement des autorités légales. Nous demandons en particulier aux cinq membres permanents du Conseil, qui assument une énorme responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale, de faciliter l'adoption d'une telle résolution.

13. Nous lançons un appel aux Etats arabes frères qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas encore dénoncé l'agression, comme l'exigent le droit et la justice, de revoir leur position conformément aux préceptes sacrés de l'islam, aux principes nationalistes et aux valeurs arabes et universelles. Nous leur demandons d'écouter la voix de leur conscience et de se rallier au consensus international tendant à rétablir le droit et à faire échec à l'injustice. Il ne fait aucun doute qu'ils arriveront à la conclusion qu'une position de principe juste et courageuse est à long terme préférable.

14. Nous tenons à souligner que la position de certains dirigeants palestiniens n'influera pas sur notre solidarité inébranlable avec le peuple palestinien dans sa juste lutte pour la libération de sa patrie et le recouvrement de ses droits usurpés, étant convaincus que le peuple palestinien, qui a consenti d'énormes sacrifices et dont l'attachement aux valeurs et aux principes ne fait aucun doute, ne saurait être satisfait des positions de ses dirigeants - et encore moins convaincus par celles-ci puisqu'elles sont dictées par les intérêts égoïstes de ces derniers et qu'elles portent surtout atteinte à la cause palestinienne, à la crédibilité de la lutte palestinienne et aux intérêts du peuple palestinien.

15. En dépit de nos souffrances, de nos blessures et des malheurs et catastrophes qui se sont abattus sur notre peuple du fait de l'agression iraquienne, nous ne voulons aucun mal au peuple iraquien frère et nous n'avons envers lui aucune rancœur, car nous savons pertinemment que ce qui s'est produit est indépendant de sa volonté. Il attend lui-même le moment où il sera délivré du potentat de Bagdad et de sa clique qui lui infligent d'indicibles souffrances et qui l'avaient plongé dans une guerre aussi meurtrière que stérile avec le peuple iranien musulman qui s'est soldée par des centaines de milliers de morts dans les deux camps et par une véritable hémorragie de leurs ressources et richesses nationales. Ne voilà-t-il pas qu'ils veulent précipiter de nouveau le peuple iraquien dans une guerre perdue d'avance contre le monde entier, guerre dont il ne peut attendre que des destructions et des pertes accrues en vies humaines.

16. Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à tous les Etats et peuples frères et amis qui se sont tenus aux côtés du Koweït face à la scélérate agression du régime iraquien et qui nous ont appuyés par l'acte et par la parole et les assurons que le peuple koweïtien se souviendra toujours avec gratitude de leur position juste et courageuse.

17. Nous tenons aussi à rendre hommage à la communauté internationale et aux peuples du monde représentés par l'Organisation des Nations Unies, et, en particulier, le Conseil de sécurité qui a adopté des résolutions et pris des dispositions qui ont confirmé le rejet et la condamnation de l'agression iraquienne contre l'Etat du Koweït, souligné la nécessité d'un retrait immédiat et inconditionnel des forces irakiennes de tout le territoire koweïtien et appuyé le rétablissement du gouvernement légal de l'Etat du Koweït. Nous saluons en outre les efforts déployés dans ce sens par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et les représentants des Etats membres du Conseil de sécurité.

18. Nous tenons à exprimer notre vive gratitude aux dirigeants, aux gouvernements et aux peuples arabes amis et frères qui ont accueilli à bras ouverts et hébergé les Koweïtiens qui se trouvaient dans leur pays au moment de la brutale invasion iraquienne ou qui avaient quitté le Koweït après celle-ci. Nous saluons leur attitude généreuse et fraternelle, qui témoigne de leur grandeur d'âme et implorons Dieu de les combler de ses bienfaits.

19. Nous tenons aussi à exprimer nos vifs remerciements et notre gratitude au souverain, au Gouvernement et au peuple frère saoudiens qui ont accueilli le Congrès populaire koweïtien et lui ont assuré tous les services nécessaires. Dieu fasse que notre rencontre sur cette terre bénie soit le premier pas vers la libération de notre patrie et le recouvrement de notre territoire usurpé.

20. Lorsque nous aurons remporté, avec l'aide de Dieu, la victoire sur la clique des oppresseurs et débarrassé notre terre de l'odieuse occupation iraquienne, nous entreprendrons, si Dieu le veut, la reconstruction de notre Koweït bien aimé - le Koweït de l'avenir où le peuple koweïtien ne formera plus qu'une seule famille - compte tenu de deux principes de base :

Premièrement, l'attachement à la foi islamique qui est le plus important des fondements sur lesquels repose notre société. La famille koweïtienne devra promouvoir l'éducation, les valeurs et les pratiques islamiques afin de former une génération croyant en Dieu, consciente de la grandeur de l'islam - fondé qu'il est sur le droit et la tolérance, une génération qui soit au fait de la signification de cette religion et ses enseignements et qui soit ouverte au monde extérieur et au progrès, une génération qui sache montrer le droit chemin, coexister avec autrui et tolérer la divergence d'opinions, une génération consciente des liens historiques et affectifs et des nobles intérêts qui la rattachent au monde arabe, une génération imprégnée des valeurs humanitaires et qui rejette et condamne l'oppression et défende le droit et qui soit un foyer de rayonnement culturel capable de contribuer généreusement au développement de tous les pays frères et amis, une génération consciente de son rôle sur le plan humain et culturel.

Deuxièmement, l'attachement du peuple koweïtien à son unité nationale et au système de gouvernement légal qu'il a choisi. Ce système est fondé sur la Choura, la démocratie et la participation populaire, conformément à la Constitution koweïtienne de 1962 qui est considérée comme le bouclier protecteur et la principale garantie de l'intégrité de la société koweïtienne.

Dieu est grand et gloire au Koweït! Dieu est témoin de nos propos.
